



SOMMAIRE

Page

Point 69 de l'ordre du jour :

Plainte concernant des menaces à la sécurité de la Syrie
et à la paix internationale (*suite*)..... 425

Président: sir Leslie MUNRO (Nouvelle-Zélande).

POINT 69 DE L'ORDRE DU JOUR

**Plainte concernant des menaces à la sécurité
de la Syrie et à la paix internationale (*suite*)**

1. M. ALI KHAN (Pakistan) [*traduit de l'anglais*] : C'est avec un profond regret que ma délégation a pris connaissance, au cours des dernières semaines, de l'état de tension et des malentendus qui affectent les relations entre la Turquie et la Syrie. Depuis quelque temps déjà, la situation dans le Moyen-Orient préoccupe vivement le monde entier qui n'est pas encore parvenu entièrement à effacer de sa mémoire les horreurs des deux dernières guerres.

2. Les discours des représentants de la Syrie et de la Turquie, de même que les informations qui nous sont parvenues de diverses sources, nous indiquent que la méfiance s'accroît entre ces deux pays voisins. La Syrie accuse la Turquie d'effectuer des concentrations de troupes sur ses frontières, d'encourager des mouvements subversifs en vue de renverser son gouvernement, de permettre aux forces militaires des Etats-Unis de prendre pied dans le territoire turc et, d'une manière générale, d'agir comme agent de certaines puissantes nations occidentales. La Turquie, pour sa part, s'est sérieusement alarmée des rapports concernant l'accumulation d'armes en Syrie, l'importation d'un matériel lourd motorisé en quantités bien supérieures aux besoins de la Syrie, la construction de bases navales alors que la Syrie n'a pas de flotte; en un mot, la Turquie soupçonne la Syrie de devenir l'instrument de la politique soviétique qui, par tradition, est opposée à la Turquie.

3. Le monde n'ignore pas que, depuis de nombreuses années, les Etats-Unis entretiennent avec la Turquie des relations fondées sur des traités. A cet égard, la situation n'est donc pas nouvelle.

4. Le représentant de la Syrie a déclaré devant l'Assemblée [708^{ème} séance] que des mouvements de troupes turques à la frontière des deux pays se sont produits depuis 1955; il a également mentionné d'autres exercices militaires qui auraient eu lieu depuis lors.

5. Nous nous sommes efforcés de déterminer la cause de la crise actuelle, car, si, comme le déclare la Syrie elle-même, tous les éléments qui sont à la base de cette crise existent depuis que la Turquie a fait alliance avec les puissances occidentales, il est difficile de voir

quels sont les facteurs nouveaux dont la Syrie pourrait s'alarmer.

6. Le monde entier n'ignore pas que, depuis l'époque de Kemal Ataturk, un des principes fondamentaux de la politique étrangère turque a été de maintenir les relations les plus cordiales avec le monde arabe et de ne nourrir aucune ambition territoriale dans cette région. Cette politique a été scrupuleusement suivie par les divers gouvernements turcs qui se sont succédé depuis lors.

7. Les relations du Pakistan avec la Turquie et la Syrie et, en fait, avec tous les pays du Moyen-Orient, ont toujours été fondées sur des liens étroits tant culturels que religieux. On sait que le peuple du Pakistan nourrit à l'égard des peuples du monde musulman des sentiments de profonde affection. C'est pourquoi la tension qui, récemment, a marqué les relations entre la Turquie et la Syrie ne manque pas de nous inquiéter profondément. Si elle s'accroît, elle risque de menacer la paix dans le Moyen-Orient et, étant donné qu'il est difficile de circonscrire une rupture de la paix, il pourrait en résulter un conflit beaucoup plus général.

8. Depuis de nombreuses années, la Syrie et la Turquie vivent en paix, côte à côte. Malheureusement, nous voyons maintenant se créer une atmosphère de tension et de discorde. Il nous est difficile d'attribuer ce fait à une cause réelle; il n'y a aucune raison pour que l'une des parties éprouve à l'égard de l'autre des sentiments d'hostilité. La situation qui vient de se créer repose, selon nous, sur un malentendu pur et simple. Celui-ci risque de faire naître de nouveaux soupçons qui, à leur tour, pourraient engendrer de graves complications.

9. Dans l'intérêt de la paix au Moyen-Orient et dans le monde entier, ma délégation souhaite vivement que la tension entre la Syrie et la Turquie disparaisse aussi rapidement que possible et que règne de nouveau une atmosphère d'amitié et de cordialité.

10. La délégation pakistanaise a étudié avec soin tous les rapports qui nous sont parvenus de diverses sources. Nous sommes enclins à penser que les renseignements relatifs aux concentrations de troupes à la frontière turco-syrienne sont nettement exagérés. Les rapports selon lesquels la Syrie accumule des stocks d'armes ne peuvent que provoquer le malaise dans les pays voisins. Il est donc compréhensible que la Turquie, pays limitrophe de la Syrie, s'inquiète, encore qu'il convienne de dire à son honneur qu'elle agit en l'occurrence avec beaucoup de calme et de sérénité. Quels qu'aient été les mouvements militaires qui se sont produits en Turquie, il semble évident qu'ils n'ont eu qu'un caractère purement défensif.

11. Si les renseignements selon lesquels la Syrie accumule des stocks d'armes et se livre à d'autres activités de même nature sont inexacts, il convient que la Syrie donne un démenti dans ce sens.

12. Il est facile de créer des malentendus et il est malaisé de les dissiper. Néanmoins, aucun effort ne

doit être négligé pour faire disparaître ces inquiétudes injustifiées aussi rapidement que possible. Ma délégation est particulièrement heureuse que les dirigeants de la Turquie, dans leur propre pays, et leurs représentants, devant cette assemblée, aient donné l'assurance formelle que la Turquie ne nourrissait aucune intention agressive à l'égard de la Syrie. Nous ne voyons pas pourquoi nous n'accepterions pas ces assurances.

13. Le Pakistan est un allié de la Turquie à laquelle l'unissent des liens particulièrement étroits. Nous nous félicitons de ces relations dont le but est de soutenir et de défendre la cause de la paix. Pour cette cause, le Pakistan est prêt à donner sans réserve son appui à la Turquie. En même temps, le peuple du Pakistan a indiqué aussi clairement qu'il était possible de le faire, à qui allaient ses sympathies dans la lutte que mène le peuple arabe pour jouir pleinement de son indépendance et de sa souveraineté, pour maintenir son intégrité territoriale et satisfaire son désir d'unité. L'appui donné au peuple arabe lorsqu'il lutte pour atteindre ces objectifs continue à constituer, comme par le passé, une des pierres angulaires de la politique étrangère du Pakistan.

14. Nous désirons sincèrement que tout soit tenté pour mettre fin aux divergences qui séparent les deux pays.

15. Il y a quelques jours, la délégation du Pakistan a appris avec une grande satisfaction, que S. M. le roi Saoud avait offert d'agir en qualité de médiateur dans cette situation. L'annonce de cette proposition a été suivie de la nouvelle selon laquelle le Ministre d'Etat de la Turquie s'était rendu à Riad pour y entamer des pourparlers dans ce sens. La façon dont la Turquie a répondu à cette offre nous a tous vivement impressionnés, car S. M. le roi Saoud est un grand monarque et il occupe une position éminente dans le monde arabe. Dans ces conditions, les chances de parvenir à une solution rapide semblaient plus grandes que jamais. Nous regrettons pourtant que la Syrie n'ait pas jusqu'ici profité de cette offre et nous sommes heureux d'apprendre que celle-ci est maintenue.

16. Alors que l'Organisation des Nations Unies a été créée pour favoriser la paix dans le monde, nous sommes obligés de penser que les débats qui se sont déroulés ici sur des questions d'extrême importance, à des moments de crise, n'ont pas toujours conduit à une solution constructive. Malheureusement, cela s'applique jusqu'ici aux débats actuels; mais il n'y a pas de raison pour que la discussion de cette question par l'Assemblée générale n'aboutisse pas à de bons résultats. La délégation du Pakistan désire simplement que l'Assemblée étudie les moyens dont elle dispose pour trouver à la situation actuelle une solution amiable, et qu'elle les utilise dans toute la mesure du possible.

17. M. PALAMARTCHOUK (République socialiste soviétique d'Ukraine) [*traduit du russe*]: La discussion de la plainte de la Syrie pour menaces à sa sécurité, qui dure, avec des interruptions, depuis assez longtemps, a parfaitement fait ressortir le bien-fondé et la légitimité de la requête que ce pays a adressée à l'Organisation des Nations Unies. Personne n'a été convaincu — personne ne pouvait l'être — par les discours des représentants des pays de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord qui ont tenté de contester la légitimité de l'examen de la plainte syrienne à l'Assemblée générale. Le fait même que l'Assemblée discute cette question réduit à néant tous les efforts tendant à mettre en doute le bien-fondé de la plainte;

lorsqu'il s'agit de prévenir une guerre, tout artifice de procédure n'est qu'un faux-fuyant dangereux.

18. Un fait, qui n'est pas sans importance, saute aux yeux de prime abord: ni le représentant des Etats-Unis, ni celui de la Turquie, sans même parler des représentants des autres pays de l'OTAN, n'ont été en mesure de démentir une seule des preuves présentées ici au sujet du complot et de l'agression armée que l'on prépare contre la Syrie. Plus le représentant des Etats-Unis, M. Lodge, a employé ici son éloquence habituelle pour nous dire ce qu'il pensait des autres Etats et de leur politique, et notamment de l'Union soviétique, et plus la conviction s'est affirmée que le temps presse et que certains milieux des Etats-Unis sont capables de pousser le monde dans l'abîme d'une nouvelle guerre.

19. Le représentant des Etats-Unis a choisi une tactique bien peu originale en recherchant des événements et des faits qui lui semblaient être de nature à éveiller les sentiments antisoviétiques qui sommeillent chez certains et à détourner l'attention des intrigues politiques que les Etats-Unis mènent du côté de la Syrie. Il pensait sans doute que le mensonge aveuglerait mieux les membres de cette assemblée si, comme preuve des machinations perfides de l'Union soviétique, il citait l'incident de Saïgon, où des terroristes ont lancé quelques bombes. On pourrait tout aussi bien accuser l'Union soviétique d'être responsable des événements de Little Rock qui ont fait tant de bruit.

20. Mais ce que nous discutons ici, c'est la plainte de la Syrie, et non pas des événements qui n'ont pas le moindre rapport avec ceux qui se déroulent dans le Proche-Orient et qui inquiètent l'Organisation des Nations Unies. L'Assemblée générale fera bien de ne pas se laisser induire en erreur par les démentis gratuits des représentants des Etats-Unis et de la Turquie, et de ne pas tarder à prendre les mesures nécessaires pour étudier la situation sur place, comme le propose la Syrie. Cela est d'autant plus indispensable que l'atmosphère ne s'est nullement détendue et qu'il n'y a aucune raison de penser que les organisateurs américano-turcs qui ont inspiré la conjuration contre la Syrie aient renoncé à leurs plans agressifs.

21. Les milieux dirigeants des Etats-Unis poursuivent ouvertement leurs menées agressives contre la liberté et l'indépendance de la Syrie pacifique. L'appareil de propagande des Etats-Unis a de plus en plus de mal à tromper l'opinion publique et à lui faire croire que la plainte de la Syrie pour menaces à sa sécurité et à la paix internationale est une simple exagération des faits ou encore une manœuvre de propagande dans la "guerre froide". En réalité, comme l'a déclaré M. Sabri-el-Assali, premier ministre de Syrie, cette plainte "est dirigée contre des intentions de terreur et d'agression. Dans son essence, elle est l'expression véritable de la lutte de l'humanité contre l'esprit du mal et l'esprit d'agression, et ce n'est pas seulement là l'affaire de la Syrie, mais c'est une question qui touche aux intérêts de tous les peuples qui aspirent à la liberté, à la paix et à l'équité".

22. Un gouvernement qui se respecte irait-il se plaindre à l'Organisation des Nations Unies s'il n'avait pas la preuve qu'un Etat voisin menace réellement sa sécurité? Un gouvernement qui agirait ainsi serait, à coup sûr, blâmé par son propre peuple. Le Gouvernement syrien, qui jouit d'une autorité indéniée, a informé l'Organisation des Nations Unies que sa sécurité et son indépendance étaient menacées et que la situation en était arrivée à un point où il

devenait indispensable que l'Organisation des Nations Unies prenne des mesures, conformément aux dispositions de la Charte.

23. Reportons-nous aux documents dont l'Assemblée générale est saisie. Dans le mémoire explicatif du Ministre des affaires étrangères de Syrie, nous lisons ceci :

“A l'heure actuelle, une véritable menace militaire pèse sur la Syrie du fait de la forte concentration des troupes turques; cette concentration, qui est à la fois sans précédent et sans justification, se traduit par la présence de plusieurs divisions dans les environs immédiats de la frontière turco-syrienne. Les troupes reçoivent constamment des renforts. A l'heure actuelle, elles sont surtout massées dans un petit secteur et leur déploiement laisse supposer qu'elles sont sur le point d'attaquer.” [A/3699, par. 2.]

24. Cette accusation a-t-elle été réfutée par la Turquie ou par les Etats-Unis qui l'appuient? Certes non. Il est vrai que leurs représentants à l'Organisation des Nations Unies propagent la version que ce n'est pas la Turquie qui menace la Syrie, mais la Syrie qui menace la Turquie. Qui plus est, on nous dit que la Turquie est déjà encerclée. Par qui? Par la Syrie, paraît-il, alors que, d'après les rapports de la presse, les forces syriennes sont 10 fois inférieures aux effectifs de l'armée turque. De quoi s'agit-il? S'agit-il de l'invention d'une imagination déréglée ou d'une feinte politique de ceux qui ont choisi la Syrie comme la prochaine victime des appétits insatiables des colonialistes? On peut certainement parler, sans risquer de se tromper, non pas d'un encerclement imaginaire de la Turquie, mais du vertige qui saisit certains hommes d'Etats turcs lorsqu'ils écoutent les discours belliqueux de M. Dulles.

25. La Syrie est un petit Etat arabe. Elle mène une politique de neutralité positive et se préoccupe, bien entendu, de renforcer son armée à seule fin d'assurer sa sécurité. Les Etats-Unis et la Turquie sont membres du bloc agressif de l'Atlantique nord. Ils ont formé un complot contre la Syrie, de même que l'année dernière il y a eu une attaque concertée de l'Egypte par le Royaume-Uni, la France et Israël. Les navires de la VIème escadre des Etats-Unis, munis d'armes atomiques dites “tactiques”, sillonnent les eaux de la Méditerranée. Les avions de cette escadre pénètrent tous les jours dans l'espace aérien de la Syrie. Nous devons redoubler de vigilance devant les déclarations des membres de l'OTAN qui, en assurant la Turquie de leur soutien, la poussent à commettre un acte funeste.

26. Il y a lieu de noter que, si le Département d'Etat et ses représentants officiels ont fait un certain nombre de déclarations touchant la situation dans le Proche-Orient, le Gouvernement des Etats-Unis ne s'est pas cru en mesure de déclarer franchement et clairement qu'il ne s'apprêtait pas à violer la paix dans cette région. Au lieu de cela, on nous répète que les Etats-Unis soutiendront la Turquie. Mais, puisque personne ne songe à attaquer la Turquie, de telles déclarations, de la part des Etats-Unis, ne servent qu'à inciter la Turquie à déclencher une agression contre la Syrie.

27. A présent, les plans d'agression contre la Syrie sont devenus de notoriété publique et les inspirateurs des menées agressives dans le Proche-Orient se heurtent à l'indignation croissante de l'opinion mondiale. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut envisager l'activité diplomatique qui se poursuit dans les coulisses afin d'empê-

cher une enquête internationale qui révélerait encore mieux les intentions agressives des Etats-Unis et de la Turquie à l'égard de la Syrie. Nous avons l'impression que l'on cherche à noyer l'Assemblée dans des flots d'éloquence consacrés à telle ou telle forme de médiation.

28. Ces jours-ci, nous avons été les témoins d'une intrigue formée pour enterrer, dans l'intérêt des Etats-Unis et de la Turquie, la demande de la Syrie, Membre de l'Organisation des Nations Unies, tendant à ce que l'Organisation crée une commission d'enquête et la charge d'examiner la situation à la frontière syro-turque. Chose étonnante: une enquête internationale impartiale a soudain perdu tout intérêt aux yeux de ceux-là mêmes dont l'initiative ou l'appui a fait créer, naguère plus d'une commission de l'Organisation des Nations Unies. Comparez les arguments qui ont servi à justifier les commissions internationales existantes avec les discours de ceux qui s'opposent aujourd'hui à la demande de la Syrie, et vous aurez un véritable code de l'hypocrisie politique.

29. La situation dans la région de la Syrie demeure toujours extrêmement tendue. Tel est le résultat de la politique formulée dans la trop célèbre doctrine Dulles-Eisenhower. Cette “doctrine” projette son ombre noire sur l'ensemble du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Par des intrigues et des provocations, cette doctrine cherche, tel un boa constrictor, à broyer les peuples arabes dans ses anneaux glacés. Le contenu économique de la doctrine Dulles-Eisenhower est déterminé par les intérêts des monopoles pétroliers, qui tirent d'énormes bénéfices de l'exploitation des ressources naturelles du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Les Etats-Unis peuvent-ils avoir intérêt à ce que les pays de cette partie du monde se mettent à exploiter eux-mêmes et pour leur propre compte leurs ressources pétrolières? Certes non. Le but et l'intention politiques de la “doctrine” ne sont pas moins évidents: il s'agit d'assurer l'hégémonie des Etats-Unis. Pour atteindre ce but, il faut étouffer les mouvements de libération nationale des peuples qui luttent pour leur indépendance et contre la domination coloniale.

30. Ce n'est donc pas un hasard si les pays qui ont rejeté la doctrine Dulles-Eisenhower, y compris la Syrie, sont en butte aux intrigues et aux provocations des Etats-Unis. Le numéro de janvier de la revue *Fortune* contient un article significatif. L'auteur déplore que les Etats-Unis soient obligés de reviser la doctrine du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais cette révision lui paraît nécessaire pour que les Etats-Unis atteignent les “grands buts proclamés” et déploient leur “influence politique”. En d'autres termes, ils doivent “soutenir les dirigeants dont les buts sont compatibles avec les leurs et combattre les dirigeants qui sont manifestement hostiles à leur égard”.

31. Cette idée s'exprime avec plus de franchise encore dans la revue britannique *New Statesman*, où nous lisons que si les Etats-Unis veulent que leur système — c'est-à-dire la doctrine Dulles-Eisenhower — fonctionne, ils devront tôt ou tard se débarrasser du gouvernement syrien.

32. Tels sont les ressorts politiques de cette doctrine Dulles-Eisenhower que les Etats-Unis veulent imposer aux pays du Proche-Orient et au Moyen-Orient. Ce qui se passe dans la région de la Syrie est l'effet de la politique générale des Etats-Unis qui consiste à amener le monde, de temps en temps, “au seuil de la guerre”. M. Chester Bowles dans son livre *The New Dimensions of Peace*, semble penser précisément à

ceux qui, sans réfléchir aux conséquences, font de l'équilibrisme sur le seuil de la guerre, lorsqu'il écrit que tous les prétextes leur sont bons pour déclencher une guerre, qu'ils s'efforcent de grossir les moindres incidents et de créer, de propos délibéré, une situation qui rende la guerre mondiale inévitable.

33. Les déclarations des Etats-Unis qui se succèdent depuis quelques jours, puis la déclaration commune des Etats-Unis et du Royaume-Uni annonçant que l'OTAN est prête à donner son appui militaire à la Turquie — pays que personne ne menace et qui, au contraire, a concentré ses troupes pour attaquer la Syrie — ne sont-elles pas le dangereux prélude d'une conflagration sur le territoire du laborieux peuple syrien?

34. En promettant leur appui à la Turquie et en invitant les autres membres de l'OTAN à faire de même, les Etats-Unis invoquent les obligations qu'ils ont contractées en vertu du Traité de l'Atlantique nord. Que valent après cela les affirmations répétées selon lesquelles l'OTAN ne serait qu'une alliance défensive et n'aurait aucune visée agressive? La Syrie ne s'apprête à attaquer personne, tandis que la Turquie, qui prépare une agression, se voit garantir d'avance l'appui du bloc de l'Atlantique nord.

35. Les encouragements que l'OTAN prodigue à l'agresseur en puissance ne permettent plus de douter que ce bloc militaire ne soit dirigé non seulement contre l'Union soviétique et les pays socialistes, mais aussi contre tous les pays qui viennent de secouer le joug colonial ou qui sont en train de le faire, contre tous les pays qui veulent mener une politique indépendante, propre à maintenir la paix et à satisfaire leurs aspirations nationales. Une fois de plus, l'OTAN défend le colonialisme et agit contre la liberté et l'indépendance des peuples.

36. Voilà donc comment les Etats-Unis comptent "remplir le vide moral et militaire" dans le Proche-Orient. N'est-il pas temps que les Etats-Unis — comme l'a dit avec tant de bonheur le représentant de l'Egypte [699^{ème} séance] — cessent de se comporter comme si le Moyen-Orient était un club ou une circonscription électorale de leur propre pays?

37. On ne saurait fermer les yeux sur le fait qu'une agression contre la Syrie menacerait la paix, non seulement dans le Proche-Orient mais ailleurs. Il serait difficile de localiser l'incendie de la guerre. Chacun comprend que, lorsqu'une maison brûle, les voisins ne peuvent rester indifférents et attendre, les bras croisés, que les brandons tombent sur leur toit. Pour éviter que beaucoup de maisons ne prennent feu, il vaut mieux prévenir l'incendie d'une seule.

38. Bien entendu le peuple syrien ne restera pas seul à défendre sa patrie. On sait que l'Egypte et d'autres Etats arabes ont déclaré qu'ils soutiendraient la juste cause du peuple syrien. De même, la position nette et franche adoptée par l'Union soviétique, qui est limitrophe de la région menacée, est parfaitement compréhensible. Le Gouvernement soviétique — cela a été dit à maintes reprises — entend que la paix soit maintenue et la guerre évitée dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient, et il est prêt, conformément aux principes et aux buts de l'Organisation des Nations Unies, à prendre des mesures pour arrêter l'agresseur.

39. L'Union soviétique a déjà proposé plus d'une fois aux grandes puissances occidentales de souscrire à une déclaration commune dont les signataires condamneraient l'emploi de la force comme moyen de

règlement des problèmes en suspens et renonceraient à toute ingérence dans les affaires intérieures des pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Les puissances occidentales ont repoussé cette proposition, mais leur refus ne dégage nullement la responsabilité de ces puissances ni celle des Etats du Proche-Orient qui les suivent au cas où elles déclencheraient une agression contre la Syrie.

40. Tous les peuples du monde ont un intérêt vital à prévenir une telle agression. La Syrie a des amis sûrs: tous les peuples pacifiques et, notamment, l'Union soviétique. Nous pouvons nous féliciter, comme les hommes du monde entier, qu'il existe des pays tels que l'Union soviétique et les autres pays socialistes, qui sont en mesure de défendre dignement la cause de la paix. Je le répète: c'est un grand bonheur que l'Union soviétique soit là, que la République populaire de Chine existe, qu'il y ait toute la famille des pays socialistes et des autres pays pacifiques, qui sont sincèrement dévoués à la cause de la paix et qui font échouer les intrigues des amateurs de "petites guerres" et de "grandes guerres", de ceux qui voudraient découper le monde au gré des *businessmen* de haut vol et des magnats américains du pétrole.

41. La menace d'un conflit dans la région syrienne ne peut manquer de préoccuper le gouvernement et le peuple de la RSS d'Ukraine. La délégation de la RSS d'Ukraine appuie donc la proposition de la Syrie tendant à ce que l'Assemblée générale désigne une commission d'enquête qui se rendrait à la frontière syro-turque et présenterait son rapport à l'Assemblée générale; cette proposition permettra d'examiner impartialement la question des menaces à la sécurité de la Syrie, question qui touche de la façon la plus directe aux intérêts de la paix et de la sécurité des peuples.

42. M. BITAR (Syrie): De longues semaines se sont écoulées depuis que la délégation syrienne a demandé à l'Assemblée générale l'examen d'urgence de la situation dangereuse créée par les concentrations massives de troupes turques à proximité de la frontière nord de la Syrie.

43. La délégation syrienne a fait part de ses inquiétudes bien légitimes devant cette menace à la sécurité de son pays et à la paix internationale, et a demandé à l'Assemblée la formation d'une commission d'enquête qui serait chargée de vérifier, le long de la frontière syro-turque, les faits relatifs à ces concentrations. La délégation syrienne pensait que cette vérification faciliterait le retrait des troupes et contribuerait ainsi au retour de l'état normal qui doit caractériser les relations des deux pays voisins.

44. Je voudrais tout d'abord répéter ce que j'avais souligné antérieurement: notre plainte n'a été présentée à l'Organisation des Nations Unies qu'après que nous eûmes épuisé toutes autres mesures qui auraient dû inciter notre voisine, la Turquie, à recréer, par le retrait de ses troupes, cette atmosphère de détente que nous recherchons. Les démarches diplomatiques, suivies de mémorandums officiels, n'ont malheureusement donné aucun résultat. La seule réponse reçue fut celle que nous avons tous entendu répéter ici à plusieurs reprises par le représentant de la Turquie, à savoir que le Gouvernement turc n'a aucune intention d'attaquer la Syrie.

45. Le représentant de la Turquie a exposé, dans sa dernière déclaration devant cette assemblée [711^{ème} séance], le point de vue de son gouvernement. Au lieu de situer le problème là où il est, c'est-à-dire le long de la frontière nord de la Syrie, il a essayé de le

porter sur le plan de la guerre froide. Le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis et le représentant permanent des Etats-Unis ont fait de même dans leurs déclarations faites ici et ailleurs. Hier, les représentants du Royaume-Uni et de la France ont repris le même point de vue turco-américain. Ce jeu est évidemment très subtil, mais il demeure un jeu. Une politique antiarabe et antisyrienne peut toujours se targuer d'être anticomuniste. Elle n'en reste pas moins dirigée contre le développement historique des pays arabes vers l'indépendance, l'unité et le progrès.

46. Il est vrai que la guerre froide afflige un grand nombre de pays. Il est non moins vrai, cependant, que le Moyen-Orient est surtout caractérisé par une lutte continue, menée contre les puissances qui s'opposent à la libération et à l'unité des pays arabes. La situation actuelle découle de cette lutte et non pas de la guerre froide.

47. Qu'a dit au juste le représentant de la Turquie en parlant de la Syrie? Il a dit [708ème séance] que des bateaux soviétiques avaient transporté à Lattaquié des armes, des munitions et des équipements militaires, il a fait état de la construction d'installations et d'aérodromes qu'il jugeait inappropriés aux besoins de l'armée syrienne. Il a mentionné également la construction hâtive de bases pour sous-marins. Après avoir dit que ces faits avaient amené la Turquie à conclure que la Syrie était transformée en arsenal, le représentant de la Turquie nous a cité les paroles suivantes du Premier Ministre turc :

“Nous observons avec inquiétude la situation qui existe en Syrie, car elle prend un caractère de menace pour la paix et la sécurité dans le Proche-Orient... La situation très dangereuse qui existe à l'heure actuelle en Syrie a pour origine les activités subversives que l'Union soviétique mène depuis deux ans... La Turquie est un pays entouré de dangers... Les activités subversives en Syrie ont atteint la limite extrême.”

48. Ces allégations, cependant, ne peuvent résister devant la réalité de la situation. Tout d'abord, il vient à notre esprit de demander au représentant de la Turquie de nous préciser les noms et les emplacements de ces aérodromes, de ces entrepôts et de ces bases sous-marines fictives. D'ailleurs, nous assistons tous, depuis quelque temps, à une campagne calomnieuse savamment montée et orchestrée contre la Syrie dont la politique indépendante et de non-alignement ne plaît pas à certaines puissances étrangères.

49. Des journaux et des agences de presse font pousser chaque jour en Syrie un aérodrome, une base ou un arsenal. Le représentant de la Turquie ne fait point exception en la matière. Des hommes politiques ont accusé la Syrie de devenir un danger non seulement pour la Turquie mais aussi pour le Moyen-Orient, voire même pour le monde libre. Ceci fait certainement partie de la même logique. Celle-ci, cependant, est une logique fondée sur la politique de tension délibérément poursuivie, qui peut mener très loin sur un chemin extrêmement dangereux.

50. L'année dernière, Israël disait à peu près la même chose de l'Egypte et déclarait que ce pays constituait un danger pour sa sécurité. Nous savons ce qu'il en est résulté. Il est vrai que le Gouvernement turc a donné et donne encore des assurances officielles; mais le chef du Gouvernement israélien, lui aussi, a fait les mêmes déclarations tout en préparant l'agression contre l'Egypte.

51. Il est vrai également que le représentant des Etats-Unis, d'après ce qu'il nous dit, ne croit pas à une agression turque. Je lui demanderai cependant s'il a cru à l'agression israélienne avant qu'elle soit commise. Il se peut que les Etats-Unis, grande puissance, ne se donnent pas tant de souci pour prévenir certaines petites agressions, préoccupés qu'ils sont surtout par une stratégie politique et militaire mondiale. Mais, pour la Syrie, petit pays, ces petites agressions sont bien grandes en vérité. Nous ne pouvons que nous en inquiéter et y penser continuellement en essayant de les prévenir. Tout est bien relatif en ce monde. C'est ainsi que M. Lodge a pu refléter, l'autre jour [708ème séance], cette politique américaine, lorsqu'il a dit qu'hier c'était la Hongrie et qu'aujourd'hui c'est la Syrie.

52. Quant à nous, peuple arabe, qui avons souffert et souffrons encore de la pratique d'une politique colonial-sioniste, nous ne pouvons penser comme le veut M. Lodge qui n'a pas connu les mêmes épreuves; nous ne pouvons penser qu'en fonction des réalités vivantes dans nos pays. M. Lodge peut ne pas nous croire; mais il ne peut pas ne pas entendre notre opinion sur les événements du Moyen-Orient lorsque nous les interprétons en disant: hier, c'était l'agression tripartite contre les Arabes en Egypte; aujourd'hui, c'est la Turquie.

53. D'ailleurs, si la Turquie prend sa logique pour des réalités; en d'autres termes, si la Turquie ne voit en Syrie que bases soviétiques (fictives d'ailleurs) et dépôts d'armes destinés à l'usage de tiers; si elle ne voit en Syrie qu'un gouvernement exécutant les ordres du communisme international; si donc la Turquie se sent entourée de dangers, comme l'a dit le Premier Ministre turc, pourquoi ne pas saisir l'occasion pour bombarder ces bases et ces entrepôts? Pourquoi ne pas attaquer la Syrie pour renverser le gouvernement syrien et mettre fin ainsi aux activités subversives? Les concentrations de troupes turques, en vérité, reflètent cette pensée.

54. La Syrie, croyez-moi, a des raisons légitimes d'être inquiète. C'est pour prévenir la répétition de l'agression odieuse de l'année dernière qu'elle a voulu tirer au clair cette situation dangereuse en la soumettant à l'examen de l'Assemblée.

55. D'autre part, la Syrie est au courant des préparatifs militaires qui sont en cours en Turquie. Elle connaît les grandes quantités d'avions à réaction, de chars, de canons qui sont livrées à la Turquie, les nombreux aérodromes, les bases militaires et navales créées en territoire turc. La Syrie connaît tout cela, dis-je, et elle n'a jamais contesté à la Turquie le droit de veiller à sa propre défense et de suivre la politique qui lui convient. Par contre, la Turquie conteste à la Syrie le droit d'acheter des armes, de consolider sa défense, de veiller à sa propre sécurité et, de plus, de suivre une politique nationale et indépendante.

56. Tout ceci ne peut être appelé que d'un seul nom: ingérence de la Turquie dans les affaires de la Syrie. D'ailleurs, cette prise de position par la Turquie n'est pas nouvelle. Il y a deux ans et demi — et je désire le préciser pour le représentant de Cuba tout particulièrement — au mois de février 1955, la Syrie, l'Egypte et l'Arabie Saoudite jetaient les fondements d'un pacte arabe tripartite. Dans une note officielle remise à notre ministre plénipotentiaire à Ankara, le chef du gouvernement turc lui-même, M. Menderes, a dit alors en termes énergiques et peu usités que le développement de la situation en Syrie menaçait la sécurité

turque. Des concentrations de troupes turques à nos frontières s'ensuivirent, exactement comme maintenant.

57. Il est vrai que le représentant des Etats-Unis, qui persiste à dire [710^{ème} séance], lui aussi, que la Syrie a acquis d'importantes quantités d'armes, ne conteste pas le droit de tout pays d'acquérir des armes; mais, ajoute-t-il, nous sommes fondés à rechercher ce qui peut motiver l'envoi de quantités aussi importantes d'armes dans une région virtuellement explosive, à une heure où la situation est particulièrement tendue.

58. Mais que vaut, en fait, cette reconnaissance de principe du droit d'acquérir des armes lorsque les Etats-Unis concluent à la nécessité d'empêcher la Syrie d'obtenir des armes destinées à assurer sa propre défense? Pourquoi donc les faibles quantités d'armes acquises par la Syrie seraient-elles seules de nature à accentuer la tension au Moyen-Orient? Pourquoi les grandes quantités d'armes acquises par Israël et la Turquie n'auraient-elles pas cet effet étrange et inexplicable? Nul ne peut contester le fait que la Syrie, petit pays de 4 millions d'habitants et qui ne fait partie d'aucun bloc militaire étranger, ne peut être un danger pour la Turquie, pays armé jusqu'aux dents et membre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord. Bien plus, la Syrie n'a aucune concentration de troupes à ses frontières avec la Turquie. Elle ne peut, par conséquent, interpréter les concentrations massives de troupes turques comme étant une simple mesure de sécurité intérieure, comme l'affirme le représentant de la Turquie.

59. J'avais déjà souligné, dans ma dernière déclaration à l'Assemblée [708^{ème} séance], que ces concentrations turques faisaient partie d'un plan de pression et d'intimidation dirigé contre la politique neutraliste, essentiellement nationale et indépendante de la Syrie. Mon pays, comme tout pays nouvellement libéré, veut édifier sa vie nationale dans tous les domaines. Il voudrait poursuivre une politique nationale et internationale déterminée par ses propres objectifs et ses propres intérêts, et conformément aux principes de la Charte des Nations Unies.

60. Certaines puissances, qui veulent maintenir les pays arabes sous le joug de la dépendance coloniale, s'opposent à cette politique. En accusant la Syrie de la sorte, elles pensent simplifier le problème tout en légitimant leurs actions hostiles. On ne peut, quels que soient les efforts déployés dans ce sens, masquer le vrai visage de la lutte que les pays arabes livrent en ce moment pour sauvegarder leur indépendance complète. On ne peut leurrer indéfiniment l'opinion publique mondiale en couvrant cette lutte des artifices de l'antagonisme entre l'Est et l'Ouest. M. Lodge a posé le problème en fonction de cet antagonisme quand il a parlé du "complot" américain destiné à renverser le gouvernement syrien. Il est évident que la généralisation poussée à l'extrême conduit souvent à de grandes erreurs.

61. Je ne voudrais pas trop insister là-dessus. Nous n'avons pas demandé l'inscription de la présente plainte à des fins de polémique. Qu'il me soit permis de souligner seulement que la grande erreur de la politique des Etats-Unis consiste à croire qu'un vide existe au Moyen-Orient et que ce vide attire le communisme toutes les fois qu'il ne peut être rempli par la domination ou l'influence anglaise, française, sioniste ou américaine. Nous pouvons affirmer sans crainte que là réside, et non dans la guerre froide, la source principale de la tension dans le Moyen-Orient. C'est là la

toile de fond véritable sur laquelle les crises auxquelles nous assistons viennent se dérouler. Cette idée erronée ne devrait évidemment pas constituer la base d'une politique des Etats-Unis au Moyen-Orient, qui se dit une politique d'égal à égal.

62. Dans son intervention d'hier, le représentant de la Turquie a dit:

"Le 8 octobre 1957 au soir, le Gouvernement syrien a adressé au Secrétaire général une lettre¹ dans laquelle il affirmait pour la première fois que la Turquie avait massé des troupes à la frontière turco-syrienne, ce qui créait une situation dangereuse pour la paix internationale. Un peu plus tôt, le même jour, le même Gouvernement syrien avait remis à la légation turque à Damas une note dans laquelle il se déclarait satisfait des assurances données par le Premier Ministre turc qui avait affirmé que la Turquie n'avait pas d'intention hostile à l'égard de la Syrie." [711^{ème} séance, par. 57.]

63. Le représentant de la Turquie a semblé ainsi prétendre que la plainte syrienne actuelle était sans objet et que, par conséquent, il y avait une certaine inconséquence dans la position syrienne. Or, le texte de la note du Gouvernement syrien du 8 octobre, à laquelle le représentant de la Turquie a fait allusion, indique clairement que les concentrations militaires turques ont pris des proportions anormales et d'une manière qui ne peut être conciliée avec les déclarations du Gouvernement turc affirmant que ces concentrations rentrent dans le cadre des manœuvres d'automne de l'armée turque. La note du Gouvernement syrien du 8 octobre se terminait également par une protestation contre les actes de provocation commis par les autorités turques, en soulignant que ces actes sont contraires à l'esprit et au texte de la Charte.

64. La plainte de la Syrie a été soumise à cette assemblée avec la bonne foi la plus entière. Elle est fondée sur l'existence d'un danger véritable que ne sauraient minimiser les assurances en sens contraire. Elle trouve sa raison d'être dans les concentrations énormes de troupes turques à nos frontières, que ni le représentant de la Turquie ni le Gouvernement turc n'ont démenties. Le recours à l'Assemblée générale est conforme aux dispositions de la Charte; il n'enlève point à la plainte syrienne son caractère d'urgence ni sa gravité. En outre, la proposition syrienne, à l'effet de constituer une commission d'enquête, est une proposition que l'Assemblée générale a compétence pour examiner; aucune disposition de la Charte n'interdit à l'Assemblée de recommander la constitution de telles commissions. Le fait d'enquêter le long de la frontière syro-turque n'est qu'une mesure préalable destinée à tirer au clair une situation controversée. On ne peut enfin, comme certaines délégations ont tenté vainement de le faire, taxer la Syrie de mauvaise foi lorsqu'elle s'oppose à des manœuvres destinées à soustraire sa plainte à l'examen de l'Assemblée générale.

65. La situation créée par la présence des troupes turques à nos frontières est une situation dangereuse qui appelle un examen sérieux. En portant cette plainte devant l'Assemblée générale, la Syrie n'avait d'autre souci que d'éliminer la menace à sa sécurité et de sauvegarder en même temps la paix internationale.

66. M. GROMYKO (Union des Républiques socialistes soviétiques) [traduit du russe]: La délégation soviétique voudrait dire, tout d'abord, combien elle est

¹ Transmise aux délégations accompagnée d'une note verbale en date du 9 octobre 1957.

satisfaite de voir que les responsables des préparatifs d'agression contre la Syrie n'ont pas réussi à prévenir la discussion de la question que le Gouvernement syrien a soumise à l'Assemblée générale. Ils n'ont pourtant pas ménagé leurs efforts, soit pour empêcher l'examen de cette question à l'Assemblée, soit pour faire dévier la discussion. Leur échec dans ce domaine prouve que la majorité des Membres de l'Organisation envisagent cette question avec gravité; ce fait à lui seul facilite déjà la tâche de ceux qui entendent démasquer les coupables et réprimer les actes qui ont créé cette situation dangereuse autour de la Syrie. Il est évident que ce n'est pas là tout ce que doit faire l'Organisation des Nations Unies, ni même l'essentiel de ce qu'elle doit faire pour écarter la menace qui pèse sur la sécurité de la Syrie, et par là même écarter la menace contre la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans le monde entier. Néanmoins, le seul fait que beaucoup d'Etats — je crois même pouvoir dire: la majorité des pays représentés à l'Organisation des Nations Unies — aient compris la gravité de la situation qui s'est créée autour de la Syrie constitue un progrès certain.

67. L'Assemblée générale fera son devoir, qui est d'empêcher une attaque armée contre la Syrie, si elle ne s'en tient pas là et si elle prend certaines décisions appropriées à cette fin. Il s'agit, d'une part, de faire une enquête sur la situation qui s'est créée à la frontière syro-turque, d'autre part, de décider les mesures que devront prendre les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies, en cas d'attaque armée contre la Syrie, pour arrêter l'agression et en punir les coupables, ces mesures pouvant aller jusqu'à l'emploi de la force armée.

68. La discussion de la question soulevée par la Syrie a montré que les responsables de la tension qui règne aux frontières de ce pays ont recours à un procédé ancien et bien connu: ils essaient de détourner l'opinion publique du fond de la question et de placer le monde devant un fait accompli. Cela oblige l'Organisation des Nations Unies à se montrer vigilante, à ne pas se laisser prendre aux affirmations selon lesquelles aucun danger immédiat ne menacerait la Syrie.

69. A ce propos, il y a lieu de relever que ni la Turquie, dont les dirigeants ne semblent guère voir où conduit la voie dans laquelle ils engagent leur pays, ni le Gouvernement des Etats-Unis ne contestent, au fond, qu'ils ont pris et qu'ils prennent encore des mesures militaires en vue de concentrer des troupes turques à la frontière syrienne, mesures qu'ont dénoncées la Syrie et aussi l'Union soviétique, qui appuie les justes demandes du Gouvernement syrien. Ils se contentent d'affirmer que la Turquie a le droit de prendre sur son territoire les mesures qu'elle juge nécessaires. Ce sont là, sans aucun doute, des déclarations que les hitlériens auraient pu faire aussi: avant d'entreprendre leur agression contre les Etats pacifiques, ils se sont contentés, eux aussi, de faire certains préparatifs sur le seul territoire de l'Allemagne.

70. Les inspireurs et les organisateurs des préparatifs militaires contre la Syrie nous déclarent que tout va pour le mieux et que la Syrie n'a aucune raison de s'inquiéter. C'est comme si l'on appuyait la bouche d'un revolver sur la tempe de quelqu'un en l'engageant à rester calme et même à garder sa bonne humeur.

71. Dans leurs interventions d'hier, les représentants de la Turquie, du Royaume-Uni et de la France ont voulu nous rassurer; selon eux, la situation à la fron-

tière turco-syrienne ne présenterait aucun danger grave, la Turquie aurait les intentions les plus pacifiques et ne se disposerait pas à attaquer la Syrie. Mais les représentants officiels du Royaume-Uni, de la France et d'Israël ne nous ont-ils pas fait les mêmes déclarations, et cela littéralement deux ou trois jours avant de lancer leurs forces armées contre l'Egypte?

72. Peut-on s'étonner que, dans la situation actuelle, la Syrie ne se contente pas de telles assurances, alors qu'il s'agit de sa sécurité? Le Gouvernement de l'URSS ne les juge pas non plus suffisantes.

73. Permettez-moi de répéter encore une fois ce que la délégation soviétique a dit ici même, le 22 octobre [708ème séance]: de vagues paroles d'apaisement ne suffisent pas pour écarter la menace qui pèse sur la Syrie et sur toute la cause de la paix dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient. Si les Etats-Unis et la Turquie ont vraiment renoncé à leurs intentions agressives envers la Syrie, ils doivent le prouver par des actes. Pour cela, il faut avant tout retirer les troupes turques des frontières de la Syrie et mettre fin au chantage et aux menaces dont ce pays est victime. Malheureusement, rien n'indique jusqu'ici que les Etats-Unis et la Turquie soient prêts à agir ainsi. Les déclarations de leurs représentants à l'Assemblée indiqueraient plutôt le contraire.

74. Nous avons écouté avec attention la déclaration que le représentant des Etats-Unis a faite le 25 octobre [710ème séance], en sachant très bien, naturellement, que la diplomatie américaine ne peut s'empêcher de garnir ses discours d'un mélange de vantardises, de déformations et même de contrevérités. Nous avons essayé néanmoins de percer cette garniture et de voir si la déclaration ne contenait pas quelque élément constructif. Nous avons dû conclure, hélas! qu'on nous faisait entendre le disque habituel, la même rengaine obsédante qui doit manifestement servir à tout propos, la diplomatie américaine ne connaissant plus guère, de nos jours, les exigences de la vérité.

75. Dans la déclaration des Etats-Unis, presque rien n'a été dit de la question soulevée par la Syrie. Des paroles, pour fortes et outrées qu'elles soient — et il est facile à chacun d'en faire un choix — ne peuvent cacher que le Gouvernement des Etats-Unis craint plus que tout un exposé objectif des circonstances qui entourent les préparatifs militaires dirigés contre la Syrie; autrement dit, il a peur de la vérité.

76. C'est en vain que ceux qui déterminent la politique étrangère des Etats-Unis et qui portent la principale responsabilité de la tension qu'ont provoquée, dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient, les préparatifs d'agression contre la Syrie, nourrissent l'espoir de détourner l'attention de leurs actes en formulant d'absurdes griefs contre l'Union soviétique. La chose est difficile pour ceux qui sont pris la main dans le sac, qui ont chauffé à blanc l'atmosphère autour de la Syrie et qui continuent de jouer avec le feu.

77. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons: l'Union soviétique accuse et elle a toutes les raisons de le faire.

78. L'Union soviétique accuse la Turquie de préparer une attaque armée contre la Syrie, et les Etats-Unis d'encourager la Turquie, de la pousser à un acte funeste en l'engageant à suivre cette voie dangereuse.

79. L'Union soviétique accuse ceux qui s'immiscent brutalement dans les affaires intérieures des Etats du Proche-Orient et du Moyen-Orient et qui s'efforcent,

par la pression et le chantage, d'entraîner, l'un après l'autre, les pays de cette région dans des blocs militaires dont les visées agressives sont bien éloignées des intérêts de la paix. Un exemple de cette pression et de ce chantage nous est fourni par le comportement de la VIème escadre des Etats-Unis en Méditerranée, qui, lorsqu'une de ses provocations a échoué, en entreprend immédiatement une autre.

80. L'Union soviétique accuse ceux qui organisent des complots contre le gouvernement légal des pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient et mènent une action subversive contre d'autres Membres de l'Organisation des Nations Unies, violant ainsi les principes de la Charte au bas de laquelle ils ont apposé leur signature.

81. L'Union soviétique accuse de façon catégorique les inspireurs de ce que l'on appelle "la doctrine Dulles-Eisenhower", qui est destinée, comme doivent désormais le voir tous ceux qui ne veulent pas rester aveugles, à légitimer des visées d'expansion et d'agression à l'égard du Proche-Orient et du Moyen-Orient. C'est à cause de leurs actes que le Proche-Orient et le Moyen-Orient sont devenus un foyer de surprises et d'explosions dangereuses.

82. Toutes ces accusations sont-elles fondées? Oui, avec cette seule réserve que l'on pourrait allonger de beaucoup la liste des actes commis, surtout par des Etats-Unis, contre la paix et contre l'indépendance des Etats arabes.

83. Les dirigeants des Etats-Unis ont affirmé il n'y a pas longtemps que, grâce à l'"invention" de la doctrine dont nous avons parlé, les choses vont enfin changer, et que cette doctrine va répandre ses "bienfaits" sur les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Qu'en est-il donc résulté? Cette doctrine a créé une menace directe contre la sécurité des pays de cette région, une menace immédiate d'agression contre l'un des Membres de l'Organisation des Nations Unies, un danger pour la paix du monde entier. Ce seul fait ne suffit-il pas à montrer la véritable nature et la signification de la politique qui se cache derrière cette doctrine?

84. L'Union soviétique souhaite que les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient se développent dans l'indépendance, elle veut que cesse l'ingérence étrangère dans les affaires intérieures de ces pays, parce que cela est conforme non seulement aux véritables intérêts nationaux de ces pays, mais également aux exigences du maintien de la paix. Les Etats-Unis, au contraire, pratiquent une politique d'intervention systématique dans les affaires des pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient, allant jusqu'à fomenter des complots afin d'organiser des coups d'Etat.

85. L'Union soviétique ne veut pas que l'on entraîne les Etats du Proche-Orient et du Moyen-Orient dans des blocs militaires. Les Etats-Unis s'efforcent sans cesse d'entraîner ces pays dans des blocs de ce genre et d'en faire des points d'appui militaires, en exerçant une pression brutale sur les Etats qui leur résistent.

86. L'Union soviétique préconise une large coopération économique de tous les pays avec les Etats du Proche-Orient et du Moyen-Orient; elle réclame une assistance économique en faveur de ces Etats afin de renforcer leur indépendance économique. A cet égard, l'Union soviétique considère que le renforcement de l'indépendance de ces pays et le maintien de la paix dans cette région exigent que la coopération économique avec ces pays soit fondée sur le respect des principes de l'égalité des

droits et du profit mutuel, et qu'elle ne porte aucun préjudice à leur souveraineté. La question des relations économiques avec les autres Etats concerne le Proche-Orient et le Moyen-Orient eux-mêmes, elle n'est pas l'affaire de Washington.

87. Les Etats-Unis, au contraire, s'efforcent d'asservir économiquement les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient, dans l'espoir que, lorsque l'un ou l'autre de ces pays aura pieds et poings liés, dans l'ordre économique, il sera plus facile de faire de son territoire une base militaire de l'Organisation du Traité de l'Atlantique nord. En ce moment même où nous examinons ici la requête du Gouvernement syrien, on discute ouvertement, aux Etats-Unis, la question de savoir comment rompre, par une pression, les liens économiques qui se sont établis entre certains pays arabes et les pays socialistes, et comment souder complètement l'économie des pays arabes à celle des Etats-Unis. Il va sans dire que l'Union soviétique n'a jamais eu et n'a pas maintenant de tels desseins en ce qui concerne les liens économiques de ces pays avec les Etats-Unis ou tout autre pays.

88. L'Union soviétique propose de condamner l'emploi de la force pour trancher les litiges qui concernent le Proche-Orient et le Moyen-Orient. Les Etats-Unis ont préconisé ouvertement le recours à la force armée contre les pays qui ne veulent pas suivre le sillage de leur politique.

89. L'Union soviétique a déclaré nettement, à maintes reprises, non seulement qu'elle veut entretenir elle-même de bonnes relations avec les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient, mais qu'elle souhaite de bonnes relations entre ces pays et les puissances occidentales, y compris les Etats-Unis, et cela dans l'intérêt du renforcement de la coopération internationale, dans l'intérêt de la paix. Le Gouvernement des Etats-Unis, au contraire, déclare que tout pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient qui a établi des relations normales, y compris des relations commerciales, avec l'Union soviétique, est son ennemi.

90. Le prétexte de je ne sais quelle menace communiste contre ces pays, prétexte auquel les hitlériens ont reconnu en leur temps, ne peut tromper personne. Devant la résistance légitime que leur opposent un certain nombre de pays de cette région, les Etats-Unis n'hésitent pas à menacer ceux qui ne veulent pas s'incliner devant leur diktat, ceux qui comprennent très bien que le maintien de bonnes relations avec l'Union soviétique est une nécessité dictée par la géographie même et conforme aux intérêts de la paix et à ceux de l'indépendance de ces pays.

91. Tout cela montre que la situation qui s'est créée autour de la Syrie est une conséquence de la politique que le Gouvernement des Etats-Unis pratique actuellement à l'égard des pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient. Tout ce que le Gouvernement des Etats-Unis a pu dire depuis que l'Assemblée est saisie de la requête du Gouvernement syrien confirme l'exactitude de cette conclusion; il est impossible d'y échapper si nous voulons regarder la vérité en face. Certes, aucun argument ne convaincra ceux qui, d'emblée, sont prêts à se joindre au chœur orchestré par certains milieux des Etats-Unis. Nous ne pouvons, évidemment, que le regretter.

92. A en juger par les discours de ses représentants, le Gouvernement britannique est prêt à appuyer le jeu dangereux que mènent, dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient, certains milieux américains. Comment expliquer cette attitude? Quelqu'un, dans le

Royaume-Uni, voudrait-il rattraper ce qui a été perdu l'an dernier, lorsque les Britanniques ont tenté de préserver, grâce à une guerre d'agression, leur domination coloniale sur le Proche-Orient — ou plus exactement leurs positions coloniales — et que cette tentative a échoué devant la résistance du peuple égyptien, appuyé par les forces pacifiques des autres pays? Penserait-on, à Londres, redresser la situation en faisant cette fois-ci cause commune avec les Etats-Unis? La solution est dangereuse.

93. Il semble opportun de rappeler ici que, dès le mois d'avril de l'année dernière, et plusieurs fois par la suite, le Gouvernement soviétique a posé au Gouvernement britannique la question suivante: pourquoi le Royaume-Uni pousse-t-il à la guerre dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient? Il était pourtant clair, dès cette époque, que cela ne donnerait rien de bon pour le Royaume-Uni. Ne vaut-il pas mieux choisir une autre voie, celle de la coopération, dans l'égalité des droits, avec les pays du Proche-Orient et du Moyen-Orient? Pourquoi les besoins économiques de tel ou tel Etat, en pétrole par exemple, doivent-ils être satisfaits par la rapine? On peut affirmer que le Royaume-Uni protégerait bien mieux les intérêts économiques dans le Proche-Orient et le Moyen-Orient en respectant strictement l'indépendance et la souveraineté des pays de cette région, en tenant compte de leurs droits légitimes et en renonçant catégoriquement à toute ingérence dans leurs affaires intérieures.

94. Voilà ce que nous voudrions dire à la délégation du Royaume-Uni, à propos de son intervention d'hier. Il nous semble qu'au lieu de rivaliser ici avec la délégation des Etats-Unis dans le choix des épithètes grossières, les représentants du Royaume-Uni feraient beaucoup mieux de considérer objectivement la situation, comme il convient de le faire lorsqu'il s'agit de questions dont la solution met en jeu le sort de la paix.

95. Quelle est la mesure qui s'impose maintenant à l'Assemblée générale, à propos de cette question? La délégation soviétique estime que la première mesure à prendre, et le moins que nous puissions faire, est de créer une commission, comme le propose le Gouvernement syrien. Etant donné la situation dans laquelle se trouve la Syrie, qui pourrait s'opposer à la constitution d'une commission? Seuls ceux qui préparent une agression et qui ont quelque chose à cacher peuvent s'y opposer.

96. Lorsqu'on a proposé la création d'une telle commission, une majorité écrasante des Etats représentés à l'Assemblée a réagi favorablement. Cependant, ceux qui se sont rendus coupables de la préparation d'une agression contre la Syrie n'ont pas fait bon accueil à cette proposition. Il est vrai que, lorsque la question proposée par la Syrie est venue devant le Bureau, le 18 octobre [116ème séance], les Etats-Unis ont déclaré qu'ils se félicitaient même de la proposition d'enquête. Toutefois, leur intérêt pour cette proposition a faibli progressivement et, depuis quelques jours, ils ne songent plus qu'à empêcher par tous les moyens l'adoption d'une résolution qui créerait cette commission.

97. Dans cette affaire, les Etats-Unis ont essayé de s'abriter derrière la Turquie, mais celle-ci n'avait pas le dos assez large pour les cacher. C'est pourquoi, aujourd'hui, la Turquie et les Etats-Unis font des efforts concertés pour empêcher l'Assemblée de constituer une commission d'enquête.

98. A supposer qu'il n'y ait pas d'autres preuves de l'attaque qui se prépare contre la Syrie, il suffirait

d'observer l'attitude que prennent la Turquie et les Etats-Unis à propos de la création d'une commission pour que rien ne subsiste des affirmations de leurs représentants selon lesquelles il ne se passerait rien à la frontière turco-syrienne, en dehors des manœuvres habituelles de l'armée turque.

99. Les manœuvres, elles ne se déroulent pas là-bas, à la frontière turco-syrienne, mais ici même, dans cette salle et dans les couloirs de l'Assemblée générale. Ces manœuvres sont dirigées par Washington qui, de toute évidence, a essayé un échec du fait qu'on a exposé au grand jour les actes de ceux qui ont créé cette situation grave aux frontières de la Syrie. Dans la situation actuelle, qu'y a-t-il de plus objectif que la proposition tendant à créer une commission d'enquête?

100. Si l'on créait cette commission et si on l'envoyait près de la frontière turco-syrienne, son rapport permettrait à l'Assemblée générale et au Conseil de sécurité de mieux connaître la situation qui s'est créée dans cette région. Qu'y a-t-il de mal dans cette proposition? Nous sommes profondément convaincus qu'aucun gouvernement qui veut connaître la vérité et qui se soucie réellement, et non pas seulement en apparence, du sort de la paix, ne peut trouver à redire à cette proposition.

101. Il se peut que certains Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies ne soient pas tout à fait convaincus de la gravité de la situation qui s'est créée à la frontière turco-syrienne. Certes, il appartient à chaque gouvernement de tirer ses propres conclusions comme il le juge bon. Mais tout gouvernement soucieux de s'informer objectivement de la situation qui règne aux frontières de la Syrie est tenu d'appuyer la demande d'enquête; il ne peut pas ne pas insister sur ce point. Suivre ceux qui s'efforcent de camoufler les préparatifs d'attaque contre la Syrie et d'endormir la vigilance de l'opinion, prendre pour argent comptant les bonnes intentions que traduiraient les concentrations de troupes turques à la frontière syrienne, c'est montrer trop de complaisance, c'est oublier le devoir de l'Organisation des Nations Unies, qui est de veiller sur la paix.

102. Ceux qui s'opposent et qui s'opposeront à la création d'une commission engagent leur responsabilité, car ils font, volontairement ou non, le jeu des ennemis de la paix.

103. Aux représentants qui se sont prononcés ici contre la création de la commission, nous voudrions poser cette question: que penseraient-ils si leur propre pays se trouvait dans la situation de la Syrie, sous la menace d'une invasion armée par un autre Etat qui déclarerait ouvertement que le régime intérieur de leur pays n'est pas de son goût? A notre avis, il ne peut y avoir qu'une réponse à cette question: ils demanderaient certainement aux Nations Unies de prendre des mesures pratiques. Autrement dit, ils raisonneraient à peu près comme les Syriens le font aujourd'hui, ils seraient inquiets pour la sécurité de leur pays.

104. Il est vrai que beaucoup d'entre eux peuvent se tenir le raisonnement suivant à propos de la proposition tendant à créer une commission: il ne s'agit pas du tout de la même chose selon que cela concerne mon pays ou d'autres pays. Le fait est que, si l'Organisation des Nations Unies fait preuve aujourd'hui de passivité ou d'inertie, un Etat, et surtout un pays petit et faible, risque d'être victime d'une agression et, dans ce cas, une commission peut même arriver trop tard, les événements pouvant prendre un tour différent et très dangereux.

105. Telles sont les considérations que la délégation soviétique a jugé utile de présenter pour compléter ce débat. Il n'est pas nécessaire de répéter tout ce que la délégation soviétique a dit dans la déclaration qu'elle a faite, le 22 octobre, devant l'Assemblée générale.

106. M. TSIANG (Chine) [*traduit de l'anglais*] : L'Union soviétique se prépare à célébrer son quarantième anniversaire. En 40 ans d'existence, elle a donné au monde nombre de dures leçons. Elle lui a appris en particulier que les crises profitent au communisme international. S'il n'y a pas de crise, le communisme international n'hésite pas à en fomenter. L'Union soviétique pense que dans une atmosphère de crise perpétuelle et de tension elle a les meilleures chances de parvenir à ses fins de domination mondiale.

107. Le Moyen-Orient est une région que les dirigeants de la Russie, depuis les tsars jusqu'à nos jours, se sont efforcés de dominer. L'Union soviétique, tantôt en ayant recours à la force, tantôt en se posant en seul et grand ami des populations de la région, n'a cessé de chercher à étendre son empire du Caucase au golfe Persique. Les efforts qu'a tentés l'Union soviétique après la guerre pour dominer l'Iran, la Grèce et la Turquie par l'occupation militaire et la subversion ont jusqu'ici abouti à l'échec. Maintenant, l'Union soviétique exploite le nationalisme arabe pour atteindre ce qu'elle n'a pu obtenir par une action militaire directe. La propagande soviétique rappelle constamment aux Arabes leurs griefs contre l'impérialisme occidental, jette la suspicion sur leurs voisins, souligne et grossit les défauts des dirigeants ou des régimes arabes qui déplaisent à l'Union soviétique.

108. La propagande soviétique accuse les puissances occidentales, les Etats-Unis en particulier, d'avoir des vues sur chacun des territoires arabes et de vouloir en faire autant de colonies. Elle présente l'Union soviétique comme le seul ami des nations opprimées de la région. Elle identifie l'Union soviétique à chacune des aspirations nationalistes arabes. L'orateur qui m'a précédé a donné à l'Assemblée un exemple parfait de ce type de propagande soviétique.

109. La politique actuelle de l'Union soviétique au Moyen-Orient n'est pas nouvelle. C'est celle qu'elle a suivie en Extrême-Orient lorsque, il y a 35 ans, Joffe et Karahan proclamaient en Chine la grande amitié de l'Union soviétique pour la Chine.

110. La prétendue crise de la frontière turco-syrienne est un exemple typique de ce genre de crise fabriquée de toutes pièces afin de servir la cause soviétique. Les Soviétiques ont artificiellement répandu la peur de la guerre et ils veulent nous convaincre que la Syrie est gravement menacée d'une invasion militaire turque. La Turquie, située comme elle l'est entre l'Union soviétique d'une part et la région qui se trouve être maintenant le centre des activités soviétiques d'autre part, est évidemment en proie à des appréhensions. Mais l'histoire et le caractère même de la Turquie moderne nous ont appris que les dirigeants et le peuple de ce pays sont profondément pacifiques et ne nourrissent aucun dessein agressif envers leurs voisins. La plainte relative à une menace turque d'agression contre la Syrie n'est évidemment pas fondée; elle répond à des fins peu avouables.

111. Non contente de s'en prendre à la Turquie, l'Union soviétique a accusé les Etats-Unis d'encourager la Turquie à se livrer à l'agression. Là encore le caractère et l'histoire du Gouvernement des Etats-

Unis, depuis la guerre, réfutent complètement cette accusation.

112. Dans cette situation troublée, l'offre de médiation de S. M. le roi Saoud d'Arabie Saoudite nous redonne confiance. La Turquie a accepté cette offre, donnant ainsi une preuve de plus de sa bonne foi. Nous espérons que les dirigeants de la Syrie l'accepteront également. De l'avis de ma délégation, l'offre de S. M. le roi Saoud sera plus constructive que toute autre mesure que pourrait prendre l'Assemblée.

113. Le peuple chinois éprouve des sentiments de sympathie pour le peuple syrien, pour son désir d'accéder à l'indépendance nationale et à la souveraineté complète. Nous espérons que le peuple syrien comprendra que la domination soviétique est la pire de toutes les formes de domination qu'ait connues le monde, et je parle avec une certaine autorité en la matière. Nous avons appris en Chine que ce qu'on appelle l'amitié soviétique n'est que le premier pas vers la domination.

114. Mon gouvernement entretient des relations amicales avec de nombreux pays arabes. Nous sommes animés des meilleures intentions à l'égard des peuples arabes. Nous ne voudrions pas qu'ils répètent les erreurs que nous avons faites ni qu'ils en supportent, comme nous, les conséquences.

115. M. PICCIONI (Italie) : Depuis plus de 10 jours, nous sommes obligés de nous occuper d'une question sur le fond de laquelle beaucoup de délégations, je crois, ont les raisons les plus sérieuses d'entretenir des doutes. Les éléments de cette question sont vraiment obscurs dans le cadre de l'application de la Charte. Les raisons qui ont déterminé le choix de la procédure pour la porter devant l'Assemblée sont factices et l'on ne sait même pas — on craint plutôt le contraire — s'il s'agit d'une question qui concerne réellement les rapports entre la Syrie et la Turquie.

116. Je crois que nous sommes tous convaincus qu'il n'y a et qu'il n'y a jamais eu aucun dessein de la Turquie contre la Syrie. Cela est prouvé d'une façon évidente par les déclarations formelles et les assurances très fermes du représentant de ce pays. Cela est prouvé aussi par l'attachement et le dévouement que la Turquie a continuellement montrés pour la cause de la sécurité et de l'indépendance de la Syrie et de tous les pays arabes en général.

117. Nous nous trouvons en présence d'un problème artificiel qui a été artificiellement soulevé, un problème qui n'est pas fondé sur des faits et qui, en réalité, a été élargi et envenimé par l'Union soviétique pour des raisons qui n'ont clairement rien à voir avec la sécurité de la Syrie et les intérêts du peuple syrien.

118. Au cours du débat, un élément factice s'est révélé, qui ne saurait échapper à personne. D'une part, il y a eu l'affirmation que la situation à la frontière turco-syrienne était si menaçante qu'elle exigeait l'attention immédiate des Nations Unies dans l'intérêt de la sécurité de la Syrie et de la paix internationale; d'autre part, il y a eu le choix d'une procédure qui n'est pas celle prévue par la Charte lorsqu'il s'agit de questions revêtant un caractère qui demande une action immédiate.

119. Il est inconcevable qu'un Etat qui se sent sous la pression d'une menace aussi grave que celle dénoncée par la Syrie renonce aux remèdes d'urgence que seule la procédure du Conseil de sécurité peut apporter et qu'il choisisse la voie d'un débat au sein de l'Assem-

blée générale. Il est encore plus inconcevable qu'une grande puissance comme l'Union soviétique qui, en sa qualité de membre permanent du Conseil de sécurité, est investie par la Charte de responsabilités précises pour la défense de la paix et de la sécurité internationales, puisse encourager et pousser sur cette voie un débat qui, au sein du Conseil de sécurité, serait déjà clos.

120. N'importe quelle personne pourvue de bon sens peut comprendre, d'après le choix de cette méthode, que ce que voulait l'Union soviétique, ce n'était pas pourvoir à la sécurité de la Syrie, mais provoquer bruyamment un débat général n'ayant aucun rapport avec la situation à la frontière turco-syrienne, mais capable de rendre plus aiguë la guerre froide. Qu'il en ait bien été ainsi, le représentant de l'Union soviétique l'a démontré lui-même [708ème séance], dans un long discours au cours duquel il s'est occupé d'un grand nombre de questions et s'est exprimé avec violence à l'égard de maints problèmes, négligeant complètement de prouver le fondement des préoccupations qui l'avaient amené à réclamer ce débat avec une telle précipitation.

121. Le représentant de l'Union soviétique n'a pas indiqué un seul fait concret, une seule preuve ou un seul indice qui puisse prouver le bien-fondé des accusations portées contre la Turquie. Son discours s'est résumé en une affirmation qui n'a aucun rapport avec la sécurité de la Syrie et en une menace visant très clairement à aggraver la situation. Il a dit :

"Comme une attaque contre la Syrie et le déclenchement d'une guerre à proximité des frontières méridionales de l'Union soviétique menaceraient très gravement notre sécurité, l'Union soviétique... dans l'intérêt de sa propre sécurité, prendra, le cas échéant, toutes les mesures nécessaires pour venir en aide à la victime de l'agression." [708ème séance, par. 151.]

L'intention précise d'éveiller et d'exacerber le sens du danger et d'aggraver la tension internationale ne pourrait être plus claire et plus évidente que dans ces paroles.

122. Je représente ici un pays qui a un intérêt vital à la paix et à la collaboration la plus étroite et la plus sincère entre tous les peuples de la Méditerranée et qui, partant, ne peut pas assister sans appréhension à toute tentative visant à créer parmi ces peuples le soupçon et la discorde. La sécurité des peuples de la Méditerranée est aussi la sécurité de l'Italie.

123. Pour cette raison, nous avons écouté avec la plus vive satisfaction les déclarations qui ont été faites hier [711ème séance] par le représentant de la Turquie et qui ont confirmé notre conviction au sujet des intentions pacifiques de ce pays. Toute la politique suivie par Ankara après le renouvellement de l'Etat turc grâce à l'œuvre inoubliable de Kemal Ataturk, est d'ailleurs la garantie la plus sûre de ces intentions pacifiques.

124. S'il a été possible à une propagande malintentionnée d'alimenter des craintes au sujet des intentions turques et d'engendrer ainsi des préoccupations parmi les hommes responsables de Damas, nous souhaitons que l'on procède à une évaluation plus réelle des événements, de façon que ces deux pays, dont l'un nous est uni par les liens d'une alliance et l'autre par des

rapports de bonne amitié, puissent parvenir à des relations réciproques confiantes et empreintes de respect mutuel.

125. Ce but peut être atteint grâce à la noble initiative du roi Saoud, qui est bien dans la ligne du grand prestige dont jouit le souverain au sein des pays arabes et qui est en tout conforme à la lettre et à l'esprit de la Charte.

126. Notre devoir ici est donc de rétablir le calme, d'éclaircir l'atmosphère et d'éliminer les craintes et les soupçons. S'il y a un problème à résoudre, essayons de nous mettre sur un chemin qui nous mènera de façon rapide et concrète à la solution. Quel est ce chemin? La réponse ne semble pas faire de doute: il faut avoir recours à une procédure qui, loin du climat de guerre froide suscitée par les belliqueuses déclarations soviétiques, permette des explications franches et une évaluation objective des éléments de la situation. La délégation italienne est prête, pour sa part, à donner son appui à toute proposition qui s'inspirerait de ces principes.

127. M. NISOT (Belgique): Il répugne à la délégation belge de prendre part à ce débat; sa prolongation unit considérablement à l'autorité de l'Assemblée que certains persistent à vouloir transformer en un instrument de propagande.

128. Il est à peine besoin de dire que ma délégation s'associe pleinement aux protestations qui, de toutes parts, ont été opposées ici aux imputations dirigées contre la Turquie. Comme on l'a amplement montré, ces accusations émanent principalement de l'Union soviétique. Elles portent son empreinte; sans rapport avec la vérité, elles visent manifestement à semer le trouble, à susciter, à entretenir la discorde.

129. Mais, même pour ceux à qui échappe l'évidence de cette situation, une constatation s'impose: l'Assemblée faillirait à sa mission si elle n'observait à présent la réserve que souhaite la Charte. Celle-ci, en effet, a placé la médiation et la conciliation au nombre des moyens par lesquels, avant tous autres, doit être recherchée la solution des différends. Elle a ainsi fait montre de sagesse, car nul mode de règlement n'est mieux adapté à la nature des Etats et de leurs rapports réciproques. Là où une intervention médiatrice peut être envisagée, elle doit avoir priorité. Alimenter le débat à ce stade, c'est méconnaître cette priorité, c'est aller à l'encontre du vœu de la Charte, c'est risquer de compromettre les possibilités de médiation.

130. Ces possibilités existent. La Turquie l'a manifesté par des actes. Comme elle, la Syrie, laissée à son propre jugement, recherche l'entente, la concorde et les moyens d'y parvenir. La délégation belge en est convaincue.

131. Parmi les Membres de l'Organisation des Nations Unies, les Etats arabes professent un très grand attachement à la cause de la paix. C'est un fait digne de mention, car leur influence constitue, en l'occurrence, un facteur important. Appelés à exercer leur action persuasive, ils comprennent, j'en suis certain, que la méthode de la médiation, la plus respectueuse de la souveraineté et de l'indépendance des Etats, se présente comme particulièrement appropriée aux circonstances.

La séance est levée à 12 h. 40.